

Le confinement c'est rester chez soi

Il faut rester chez soi pour se protéger et protéger les autres du coronavirus.

Les crèches et les écoles sont fermées.

Les enfants restent à la maison.



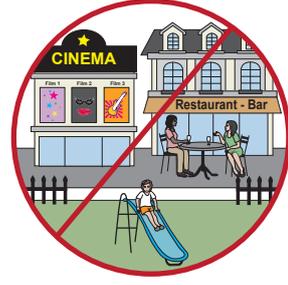
Beaucoup de lieux de travail sont fermés.

Certaines personnes travaillent à la maison.



Les lieux publics sont fermés.

On peut se distraire chez soi.

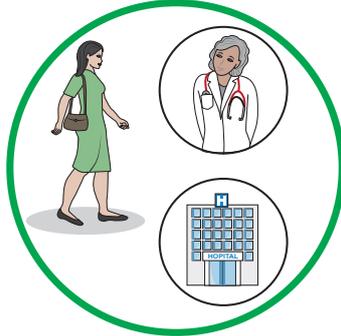


On a le droit de sortir de chez soi mais pas longtemps et seulement pour :

faire les courses les plus importantes,



ou aller à ses rendez-vous de santé,



ou se promener, moins d'1 heure



ou aider les personnes qui en ont besoin.



Les personnes qui font un travail indispensable ont le droit de sortir pour travailler et faire garder les enfants.

A chaque fois qu'on sort de chez soi, on prend une attestation de déplacement.

C'est un papier qui dit pourquoi on sort.
La police peut demander l'attestation.



On ne s'approche pas des autres,



Retrouvez une attestation simplifiée et son mode d'emploi sur www.santebd.org

et on continue les gestes simples de protection contre le coronavirus.

Retrouvez tous les documents faciles à comprendre sur le coronavirus sur www.santebd.org

Où trouver SantéBD ?

Sur l'application SantéBD



ou sur le site internet

www.santebd.org

SantéBD a le soutien de :

